

④ Prévention et protocole de traitement de situations de harcèlement :

1) Prévention du harcèlement : la formation aux compétences psychosociales.

- **Le programme de formation aux C.P.S. en partenariat avec l'AROEVEN :** Voir p.3-4.
⇒ Inscription de la prévention du harcèlement dans un des ateliers de la formation ou à sa suite (chaque niveau).

2) Prévention du harcèlement : sensibilisation des personnels et des responsables légaux

- **Cf. information des éducateurs à la prérentrée, en lien avec les C.P.S. :** identifier (repérer – écouter – signaler ; les signaux d'alerte), les erreurs à éviter, la méthode de préoccupation partagée : Voir p.6-11.
⇒ Question particulière de la cyberviolence. Question de la formation des éducateurs.
- **Cf. information des familles et des élèves :**
⇒ Sensibilisation des élèves avant les vacances de la Toussaint (par un professeur volontaire de la classe).
⇒ Comment fait-on pour sensibiliser les familles (échec de la conférence Iceberg Digital Conseil en 21-22) ?
 - * Film « Ami que le vent emporte » 22-23 suivi d'un débat (voir le CIAS).
 - * Profiter de la journée « Non au harcèlement » (novembre) ?
 - * Multiplier les supports (rubrique sur site du collège).

3) Prévention du harcèlement : le traitement des situations de conflit et prémices du harcèlement.

- Dispositif « **La médiation par les pairs** » : Voir p.4-5.

4) Traitement du harcèlement : la Méthode de Préoccupation Partagée (M.P.P.).

Personnes ressources : personnes formées au programme pHARe, membres de la cellule de veille.

- Rapidité de la prise en charge de la cible (le jour même), des intimidateurs présumés (rencontre par l'équipe le lendemain sans enquête) ⇒ La victime se sent reconnue. Effet de sidération pour les auteurs.
⇒ Phases de suivi : une situation d'intimidation doit pouvoir être résolue en 15 jours. La sanction est mise en suspens durant ce laps de temps.
- **Rencontres avec la cible :**
 - Assurer la cible du soutien de l'établissement (quelques bons réflexes présentés par l'équipe pHARe à l'équipe éducative du collège).
 - La sécuriser (crainte des représailles).
 - L'accompagner en lui offrant une écoute empathique. Besoin d'une relation d'alliance (sincérité, empathie [c'est la souffrance qui compte non les faits], le regard positif inconditionnel [pas de pitié pour renforcer la confiance en soi, l'aider à sortir de la peur, mobiliser ses ressources]).
- **Entretiens individuels avec le ou les intimidateurs présumés :** brefs (pas plus de 3mn) en deux phases. On peut l'élargir à d'autres élèves. Distinguer l'intimidateur du harceleur.
 - Accueil chaleureux, courtois (« Je te reçois parce que je fais partie d'une équipe chargée du bien être des élèves. » « Je suis inquiet pour (la cible). »)
⇒ On laisse entendre qu'on s'attend à ce que lui aussi s'inquiète.
 - « Qu'est ce que tu peux me dire de cette élève. » → Je n'ai rien vu. / C'est vrai mais je n'ai rien à voir avec ça. / ... → « Je ne suis pas là pour te punir. Je partage avec toi une préoccupation des adultes » « sois attentif à ce qui doit se passer. On en reparlera. Tu réfléchis à ce que tu peux faire »
⇒ La brièveté de l'entretien est essentielle : faire réfléchir (placer les élèves en recherche de solution ; possibilité que les intimidateurs ne soient pas très à l'aise dans leur costume : on leur offre une porte de sortie honorable).
- Une situation résolue est une situation où la victime considère que tout est réglé. La rencontre la victime et les intimidateurs n'est pas prévue. La sanction peut venir ensuite.
⇒ Importance de la réparation. Le suivi peut s'étaler sur plusieurs mois. On ne peut pas agir sur les causes.
⇒ Partenaires éventuels.

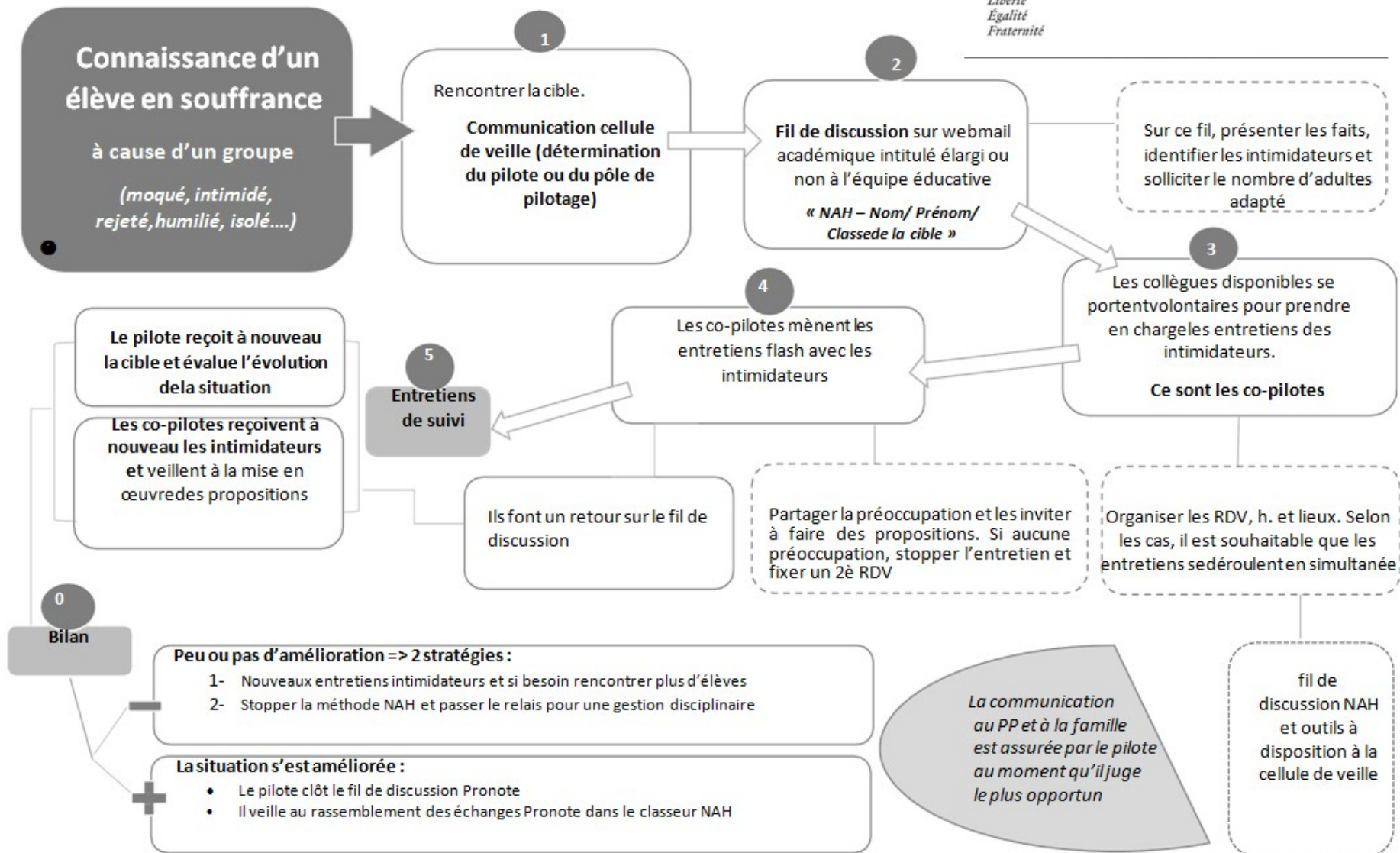
5) Traitement spécifique du harcèlement : le cyberharcèlement

- Problème des traces indélébiles, de la diffusion massive et instantanée, de l'anonymat sur Internet
⇒ Selon les situations, traitement en lien avec les familles ou procédures disciplinaires.

6) Traitement du harcèlement : procédures de signalement d'urgence et procédures disciplinaires (notamment en cas de cyberharcèlement).

- Informations concernant l'aide aux personnels et aux élèves confrontés à la violence et au harcèlement en milieu scolaire : voir P.P.V. complet p.4.
- Règlement intérieur : voir P.P.V. complet p.6-8.

Protocole Non au harcèlement (NAH)



Projet général : « Bien être et épanouissement personnel » / projet de vie :

- Obj. :**
- Développer les mises en situation de l'élève comme acteur / soi-même, son corps
 - Développer le sentiment d'utilité et d'appartenance (solidarité)
 - Apprendre à faire confiance à l'autre (tolérance)
 - ⇒ Développement des compétences psychosociales
 - ⇒ Développer le volet « création et expression des élèves » du P.E.
 - Evolution des conditions de travail
 - Mobilisation de l'équipe éducative (éducateurs du collège et responsables légaux)

Démarche : - En partenariat avec l'AROEVEN

- Participative (ex. : **Enquêtes** / questionnaires sur Pronote, ...).

Besoins éventuels / formation et implication des adultes :

- **Personnels : connaissance et communication avec les adolescents (CMP ados, A.R.O.E.V.E.N. ?)**
 1. Revisiter les représentations des adultes / comportement des ados.
 2. Prérequis / conditions d'une relation adulte-ados favorable aux interactions.
 3. Intégration de la formation aux compétences psychosociales dans les situations d'éducation et d'apprentissage.
 4. Sensibilisation aux situations de harcèlement.
- **Parents : (à déterminer)**
 5. Déterminer un lieu ou des temps que les parents puissent s'approprier et que les A.P.E. puissent investir
 6. Idem / concours, affichage des productions des élèves etc.

Projets, ressources :

- I) Formation aux compétences psychosociales
- II) Médiation par les pairs : prévention et gestion des conflits
- II) Possibilités / journées de sensibilisations
- III) Personnes ressources

I) **Formation aux compétences psychosociales**

Qu'est-ce qu'une compétence psychosociale (C.P.S) ?

" Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement". (OMS 1993).

Ces compétences sont au nombre de dix et présentées par deux :

* savoir résoudre les problèmes,	* savoir prendre des décisions
* avoir une pensée créative,	* avoir une pensée critique
* savoir communiquer efficacement,	* être habile dans ses relations interpersonnelles
* avoir conscience de soi,	* avoir de l'empathie pour les autres
* savoir gérer son stress,	* savoir gérer ses émotions.

Pourquoi est-ce important de les développer en matière de santé et de citoyenneté ?

" Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé dans son sens le plus large, en termes de bien-être physique, mental et social. Plus particulièrement quand les problèmes de santé sont liés à un comportement, et quand le comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie, l'amélioration de la compétence psychosociale pourrait être un élément important dans la promotion de la santé et du bien-être, puisque les comportements sont de plus en plus impliqués dans l'origine des problèmes de santé." (OMS, 1993)

Le programme de formation aux C.P.S. en partenariat avec l'AROEVEN :

Personnes ressources : 18 personnels formateurs.

Mise en œuvre du programme : 6^{ème} depuis 2019-2020, 5^{ème} 2021-2022, 4^{ème} 2022-2023, 3^{ème} 2023-2024 (?) ?

Connaissance et Reconnaissance (6^{ème})

Objectifs :

- Apprendre à se connaître :
 - Identifier mes goûts, mes qualités, mes capacités, mes compétences et mes limites
 - Prendre conscience de ce qui me rapproche des autres et de ce qui me rend unique
- Apprendre à connaître et à reconnaître les autres :
 - Découvrir les goûts, les qualités, les capacités, les compétences et les limites des autres
 - Aller à la rencontre des autres

Relation et Communication (5^{ème})

Objectifs :

- Distingue un fait d'une opinion
- Savoir identifier et accueillir mes émotions et celles des autres
- Comprendre le lien entre émotion et besoin
- Etre en capacité de formuler une demande (à moi-même ou à l'autre) en exprimant ce qui s'est passé, ce que je ressens, ce dont j'ai besoin

Identité et Influence (4^{ème})

Objectifs :

- Identifier les différents niveaux de perception : de mon image à celles des autres
- Reconnaître et évaluer ce qui influence mes attitudes et comportements
- Assumer mes choix, être en capacité de poser des limites et d'accepter ceux des autres

Débat et Décision (3^{ème})

Objectifs :

- Faire l'expérience du débat et développer mon esprit critique
- S'initier à différents modes de prise de décision collective

II) Médiation par les pairs







Dispositif à destination de tous les élèves (550) du collège.

Actuellement, 23 médiateurs formés (tous niveaux confondus)

Adultes formateurs : 5 personnels

Adultes accompagnateurs du dispositif : 26 personnes (13 professeurs, 6 ASEN, infirmière, assistante sociale, CPE, enseignante documentaliste), principal-adjoint, directrice SEGPA et adjointe gestionnaire.

Obj. :

-  Faire de la lutte contre la violence l'affaire de tous
-  Promouvoir le dialogue pour la résolution des conflits
-  Prévenir les incivilités, les petits conflits, la violence scolaire et le harcèlement
-  Responsabiliser et impliquer les jeunes
-  Améliorer les relations entre jeunes et entre jeunes/adultes
-  Générer une dynamique nouvelle en favorisant le Vivre Ensemble

Les compétences psychosociales mises en œuvre :

- **La connaissance de soi et des autres**, à travers une découverte par les jeunes de leurs propres qualités et valeurs afin de les aider à développer l'estime d'eux-mêmes, sans doute le meilleur antidote à la violence. Puis un travail d'analyse et de développement du vocabulaire des **émotions**.
- L'observation des différentes formes que peut prendre cette **violence au quotidien, souvent banalisée** avec le repérage des situations de conflit.
- L'analyse des **différentes façons de réagir** face à ces situations difficiles avec les avantages et inconvénients de chaque option.

- La prise en compte du **point de vue de l'autre** avec des exercices pour comprendre que l'autre peut avoir un point de vue **différent**.
- L'apprentissage des **techniques de communication** pour faciliter l'expression et l'écoute
- La distinction entre **l'objet du conflit** et **la personne** et une prise de recul face aux situations de conflit pour bien les distinguer.
- Enfin des exercices de **créativité** pour trouver d'autres issues au conflit.

III) **Personnes ressources (2021-2022)**

- Formation compétences psychosociales :

- (6^{ème} : Mr Prudhomme - Mme Porato - Mme Brion - Mme Barvet - Mme Grosbois-Hamon - Mme Leroux + *Mme Poussereau - Mme Mahé*)
- (5^{ème} : Mme Bourdoulous - Mme Carriou - Mme Grosbois-Hamon - Mme Jan, Mme Lacourt, Mme Le Lay – M. Mgar – Mme Mille - Mme Porato, + *Mme Poussereau - Mme Mahé – M. Guillaume*)

Médiation par les pairs

- (Formateurs : Mme Porato, Mme Grosbois-Hamon, M. Garrault, *M. Guillaume*)

Formation au programme pHARe (Prévention du harcèlement à l'école)

- Méthode de préoccupation partagée : Mme Barvet, M. Garrault, Mme Grosbois-Hamon, Mme Porato, *M. Guillaume, Mme Poussereau*)

ANNEXE

- **Prévention : développer, chez les personnels, le repérage et le traitement du mal-être des adolescents :**

Sources

- **Le « climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration (rapport Debarbieux, août 2012)**
- **« Le harcèlement entre élèves » : le reconnaître, le prévenir, le traiter (MEN, sept 2011)**
- **Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves (MEN, sept 2011)**
- **Prévention et lutte contre le harcèlement à l'école (MEN, circ. 2013-100)**
- **Une école bienveillante face aux situations de mal-être des élèves (MEN, mars 2014)**

Relations entre la qualité de vie au travail pour les personnels et leur contribution à la réussite des élèves

⇒ Convergence de deux problématiques (en violet).

a. Développer, chez les personnels, le repérage et le traitement du mal-être des adolescents :

⇒ Viser la protection (victimes) et ne pas se centrer exclusivement sur la répression.

1) Attention aux comportements et manifestations du mal-être (indiscipline, jeux dangereux, harcèlement, marques corporelles, signes somatiques, chute des résultats, troubles de l'humeur, isolement, tristesse, retrait, recherche excessive de la relation privilégiée avec l'adulte, ...).

⇒ Des relations chaleureuses et encourageantes de la part des adultes augmente l'estime de soi, entraînent moins de problèmes psychosomatiques, moins de victimisation, et favorise une demande d'aide face au harcèlement et aux menaces de violence. A l'inverse, des politiques répressives trop dures entraînent des sentiments de crainte, isole les jeunes des adultes et augmente les conduites à risque. La perception d'un manque de soutien de la part des pairs et des enseignants entraîne une baisse de l'estime de soi, une augmentation des dépressions et des problèmes de comportements.

⇒ Le défaut de vigilance des adultes favorise les phénomènes de harcèlement : avoir un regard sur les mécanismes de construction du groupe et aider à son fonctionnement dynamique¹.

- La classe est le lieu privilégié pour observer. Viennent ensuite les autres espaces de vie de l'élève.
- C'est la notion de changement voir de rupture qui doit retenir l'attention. **Toute manifestation doit être placée dans un contexte.**

⇒ Faire circuler les informations (alerte : répétition dans la durée des manifestations, leur intensité, leur fréquence).

- Instances de concertation : cellule de veille, pré-conseil de classe, prévention du décrochage, ...

2) Connaissance par tous membres de la communauté éducative de la définition du harcèlement² : « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter atteinte. » (Dan Olweus, professeur de psychologie à l'université de Bergen, 1993)

Les idées reçues :

« Le harcèlement est un mot un peu fort pour désigner de moqueries » => Gravité / répétition.

« Le harcèlement a toujours existé » => Conséquences / santé mentale (troubles anxio-dépressifs) et le parcours scolaire (déscolarisation).

« Ce sont des histoires entre enfants » => L'absence de réaction des adultes renvoie les protagonistes à leur propre souffrance.

« Il suffit de punir sévèrement » => Le harcèlement est avant tout une dynamique de groupe.

1 Voir ci-après : II.3, l'homéostasie des groupes d'adolescents auto-organisés.

2 Obligation énoncée dans la circ. 2013-100. **Parallèle à effectuer avec l'affichage obligatoire des art.222-33 et 222-33-2 du code pénal pour les adultes (cf. annexe 4)**

« *Les harceleurs ne sont pas toujours innocents* » => La plupart des attitudes ostensiblement agressives des victimes à l'égard d'autres élèves correspond à la volonté de se défendre. Ils réagissent violemment et sans se soucier de se faire prendre, à la différence des harceleurs. Les adultes craignent de devoir être les arbitres de situations complexes difficiles à résoudre.

« *Ce n'est pas à l'école de régler ce problème, mais aux parents.* » => L'école obligatoire est un lieu de socialisation et un espace social où les enfants sont confrontés à des pairs qu'ils n'ont pas choisis. Pour s'adapter ils peuvent adopter des comportements différents de ceux qu'ils peuvent avoir dans leur milieu familial. Cet écart peut être la source d'incompréhension lors de la discussion entre les parents et l'équipe pédagogique.

« *Le cyberharcèlement ne concerne pas l'école* » => les élèves victimes de cyberharcèlement sont également souvent victimes de harcèlement à l'école. Risques accrus avec les nouvelles technologies (réseaux sociaux).

« *Il est impossible de surveiller un enfant qui utilise les réseaux sociaux* » => la maîtrise de la technique ne suffit pas pour savoir communiquer => éducation aux bons usages.

« *On ne peut rien contre l'effet de groupe* » => apprendre à vivre ensemble est l'un des objectifs de l'Ecole.

« *Ce n'est pas si grave. Quand le harcèlement s'arrêtera, il sera oublié* » => Le vécu traumatique peut persister bien après voire ressurgir des années après : développement des pathologies anxieuses et dépressives avec risque suicidaires et troubles du comportement alimentaires. Les styles de comportement peuvent se transmettre à la génération suivante (idem pour les enfants de harceleurs).

3) Apporter des réponses aux signaux d'alerte : un besoin d'aide souvent non exprimé.

Remarque préliminaire : le caractère confidentiel des diagnostics de climat scolaire est une condition de leur succès.

⇒ **Qualité des échanges** entre les adolescents, **les membres de l'équipe éducative** et les parents.

⇒ Individuellement, entre l'adulte et la victime :

- Echange non intrusif (témoigner de la préoccupation de l'adulte, dialoguer en écoutant et en prenant sa parole en considération, rassurer et accompagner).
- Evaluer la situation : difficulté en lien avec l'environnement scolaire, situation relevant de la protection de l'enfance, urgence de santé
 - Passer le relais (service Santé-Social, Direction, ...).

⇒ Agir / situations individuelles problématiques : le devoir d'ingérence.

- **Traiter collégalement** (équipe de classe, enseignant-C.P.E., commission éducative, intervention thématique avec le service santé-social, le C.P.E.,...).
- ⇒ **Partager des mêmes valeurs éducatives.**
- ⇒ **Analyser en croisant les regards.**
- Prendre en compte que le harceleur et le harcelés partagent souvent la même vulnérabilité (difficultés relationnelles, mauvaise estime de soi mais qu'ils ne gèrent pas de la même manière).
 - ⇒ Recevoir les parents par plusieurs membres de l'équipe afin d'affiner l'analyse de la situation et trouver ensemble des réponses adaptées.

⇒ **Harceleur** voulant dépasser un sentiment ou une crainte de faiblesse en masquant une image de soi fragile (par la force, la vantardise) et en recherchant la caution de ses camarades. L'ambiguïté induit une confusion entre ce qui est bien et ce qui est mal (dérision, jeu sur plusieurs registres, agressions furtives, visibilité des attaques pour les camarades mais discrètes / adultes).

- Les signes de souffrance sont masqués par les actes (*santé physique, intégration sociale*).

Risques à court terme :

- **Le sentiment d'impunité** renforce le harceleur dans son narcissisme et l'empêche d'avoir de l'empathie pour la victime (un faible) => répétition de la persécution => plus la situation dure, plus le harceleur se considère dans son bon droit et verrouille son empathie. Les bénéfices pour son narcissisme sont tels qu'il ne peut s'arrêter (il perdrait alors beaucoup). Il acquiert la conviction que la position de force est la plus efficace pour regonfler une estime de soi sans cesse menacée.
- **L'exclusion de l'établissement** entraîne la rupture avec son cercle de relations et de camarades ce qui va le fragiliser au plan affectif. La conséquence immédiate sera le besoin irrépressible de retrouver un sentiment de puissance. A défaut d'un sentiment de culpabilité, les faits sont minorés et l'exclusion est perçue comme un acte de malveillance.

A moyen terme :

- **Absence de confiance aux adultes.** Les harceleurs ne comptent plus que sur eux.
- Par un parcours scolaire haché ces élèves peinent à s'inscrire dans une formation au long cours et à acquérir une qualification professionnelle. Ils **découragent les volontés des pédagogues, éducateurs** et soignants.

A long terme :

- **Marginalisation.** *Alternance de période où ils ont le sentiment de dominer la situation et de périodes d'abattement (alcool, drogue). Risque de transmission d'une génération à l'autre.*

⇒ Résignation et silence de la **victime** (**ostracisation perçue par les adultes comme un défaut de sociabilité**). L'adolescent va d'abord essayer de régler le problème seul. Les signes de souffrance psychique n'apparaissent qu'après l'échec de ces mesures inefficaces. Aux stratégies d'évitement³ succèdent les stratégies de défense. Les adultes peuvent être pris à tort par les adultes comme une « crise d'adolescence ».

Risques à court terme :

- **L'isolement relationnel constitue le risque le plus grave et qui est la clé de toute la dynamique ultérieure :** pas de partage émotionnel et d'échanges réflexifs sur la situation pour trouver des solutions.
- **L'indisponibilité psychique** pour faire face aux apprentissages scolaires. Image dégradée et amputées de certaines potentialités / construction de l'identité.
- **Sentiment d'abandon** qui fait le lit des difficultés d'intégration sociales ultérieures (*phobie sociale*) et accroît le risque de recours à la violence.

A moyen terme :

- **Troubles anxio-dépressifs par sentiment de culpabilité.** Toute personne confrontée à une situation incompréhensible n'a de cesse de vouloir trouver du sens afin de protéger son psychisme : face à la répétition et à la perte d'espoir, l'enfant imagine qu'il est porteur d'une part de responsabilité.
- **Réussite scolaire :** sentiment d'inutilité (arrêt de l'école ou orientation inadaptée).

A long terme :

- *Traumatisme, conduites addictives, tentatives de suicide, absentéisme, déscolarisation, phobie sociale, transfert à la génération suivante.*

⇒ Médiation entre les familles de la victime et de l'agresseur. Il faut un tiers dans tout règlement de conflit afin de trouver une solution honorable.

⇒ Agir sur le collectif élève (gestion de classe, ...) :

- Travailler sur la relation victime – agresseur – **spectateurs**. Les camarades spectateurs deviennent les complices des actes installant ainsi une relation de domination sur la victime. **Le harcèlement est un phénomène de groupe** : il ne se maintient que parce que les pairs le soutiennent, l'encouragent ou feignent de l'ignorer, soulagés de ne pas être à la place de la victime.

⇒ Risque pour le **spectateur** :

- **Sentiment de lâcheté** : tentative d'oubli (refoulement) ou de rationalisation (« je ne pouvais rien faire ». Ce sentiment pousse certains élèves à révéler des faits à des proches, souvent trop tardivement, afin de se soulager de la culpabilité de ne pas être intervenu.
- Pour ceux qui se seraient bien vus dans la tête du harceleur : idées similaires en minimisant la gravité des actes.

- Solliciter le référent Police Nationale ou Gendarmerie, l'Equipe Mobile de Sécurité, les structures municipales, ...

³ Une attention particulière doit être portée à un intérêt excessif pour les jeux vidéo qui peut constituer un compromis entre le besoin de s'isoler, de se changer les idées voire de récupérer un sentiment de puissance.

△ **Contribuer à assurer un cadre protecteur pour les élèves : « l'effet établissement », « l'effet classe »**

Développer la prévention primaire et secondaire.

Six conditions pour prévenir le harcèlement :

- 1) **Un bon climat scolaire.** Les conditions sont réunies lorsque les différents membres de la communauté éducative s'entendent mutuellement. La manière dont les adultes règlent eux-mêmes leur vie en groupe constitue un modèle puissant pour les enfants et les adolescents. La cohésion de l'équipe est un facteur protecteur contre les violences.
- 2) **La mise en place de règles claires.** Trois principes : ne pas agresser les autres élèves, venir en aide aux élèves agressés, faire participer les élèves qui sont isolés.
- 3) **la participation et l'implication des parents**
- 4) **L'existence de parole pour échanger au sein des établissements scolaires.**
- 5) **La mise en place de pratique collaboratives régulières entre enfants et d'un travail sur l'empathie dès le plus jeune âge.** Développer précocement une disposition d'esprit visant l'entraide, le partage, l'acceptation de la diversité, la découverte de ce que chacun peut apporter aux autres par sa spécificité (lutte contre les discriminations), l'empathie (lutte contre la violence).
- 6) **L'inscription dans la durée.** Parce qu'il est difficile de changer de point de vue. Contexte de l'éducation de masse => prégnance du groupe. On ne peut pas apprendre à vivre ensemble quand on est dans la souffrance.

◦ **Structurer le traitement du climat scolaire : avoir une action concertée et consciente**⁴.

- Pour tous les personnels : connaître les modalités de partage de l'information, les personnes ressources.
 - ⇒ Dont, procédures de signalement, protocole de traitement actualisé des situations de harcèlement (Eduscol).
- Les normes et les codes de conduite font partie des facteurs qui influencent le plus le climat de l'école. Les adolescents ont besoin de structure pour se sentir en sécurité, mais si celle-ci est trop coercitive, elle interfère alors avec l'émergence de leur indépendance et de leur libre-arbitre.
- Passer d'une culture de la passivité à une culture de la réactivité face aux problèmes de violence (favoriser l'acquisition des compétences civiques).
 - ⇒ Ex. : refuser les classes de niveau : la ségrégation et les regroupements fabriquent des noyaux durs fortement identitaires qui dérivent vers des groupes délinquants (Debarbieux). La pression idéologique ne va pas forcément vers une intégration maximale en milieu ordinaire des individus difficiles.
 - ⇒ L'organisation et la division du travail éducatif contrarie le travail en équipe et la prise de conscience que chaque membre de la communauté scolaire est responsable du climat de travail dans l'établissement (externalisation de la question dans le système éducatif français par l'instauration d'un service de vie scolaire animé par un C.P.E., défaut de la formation initiale des enseignants).
 - ⇒ Planter des pratiques quotidiennes (« good practices ») avant d'élaborer des programmes d'actions (il faut du temps pour que ces programmes pénètrent la culture de l'établissement : ils peuvent être contre-productifs si les adultes s'attendent à des résultats rapides). Dans la gestion de classe, ce qui est le plus efficace pour diminuer la tension reste l'encouragement, la coopération et la clarté des règles.

⁴ « Les écoles dans lesquelles le corps enseignant et l'administration communiquent et travaillent ensemble pour planifier le changement et résoudre les problèmes possèdent un meilleur moral des enseignants et pâtissent de moins de désordre. Ces écoles peuvent sans doute absorber le changement. Les écoles dans lesquelles les élèves perçoivent des règles claires, des structures valorisantes et des sanctions sans ambiguïtés souffrent également de moins de désordre. [...] Les écoles gouvernées par un système de valeurs partagées et d'attentes quant au comportement, dans lesquelles des interactions sociales profondes s'établissent et dans lesquelles les élèves développent un fort sentiment d'appartenance, et l'impression que les adultes se soucient d'eux souffrent également de moins de désordre. » (Denise GOTTFREDSON, 2002)

L'application des bonnes pratiques dépend largement d'un contexte : elles ne sont pas universelles (viser l'amélioration de l'école dans son fonctionnement quotidien et sa pratique pédagogique implique un système de valeurs partagées).

⇒ Statut de l'erreur, thèmes pédagogiques proches du vécu des élèves.

◦ Etre parties prenantes des actions éducatives menées dans le cadre du Projet d'Etablissement

- Instances pour les actions collectives : C.E.S.C., C.H.S., conseil pédagogique, conseil des délégués, ...
- Actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté, de prévention et de lutte contre le harcèlement et les violences. Favoriser les activités qui fédèrent le groupe et responsabilisent les élèves.
- Obligation : Programme⁵ d'actions de prévention et lutte contre le harcèlement à l'école (circ. 2013-100)
 - ⇒ La fidélité à la conception originelle et à l'application d'un programme ciblé ou spécialisé est essentielle.
 - ⇒ Le contenu des programmes universels importe moins que le fait qu'ils mobilisent ou non l'ensemble d'une équipe. Ils doivent augmenter la proactivité et la cohésion de celle-ci (adhésion réelle au programme malgré la charge de travail supplémentaire). Pour autant, il doit refléter une véritable politique publique à l'échelle de l'établissement.
 - ⇒ Lutte contre le cyberharcèlement. La déclaration des droits et des responsabilités qui régit le site Internet interdit expressément les comportements d'intimidation, de menace ou de harcèlement.

Caractéristiques du cyberharcèlement (tél. portable, messagerie, forums, courriels, réseaux) :

- Diffusion massive et instantanée (moqueries, injures, diffamation, discrédit, happy-slapping, ...).
- Caractère permanent (images compromettantes ou retouchées, prises de contact insistantes ...).
- Anonymat sur Internet (pseudo, usurpation d'identité, piratage, virus, ...).
- Difficulté à ressentir de l'empathie / distance avec la victime (manipulation, chantage, mise à l'écart sur les réseaux sociaux, ...).

◦ Rendre les élèves acteurs et impliquer les parents :

- La bonne qualité du climat scolaire est liée au sentiment d'appartenance. Elle jouerait un rôle important dans le fait d'atténuer l'impact négatif du contexte socio-économique dans la réussite scolaire.
- La qualité du climat scolaire dépend pour beaucoup des résultats scolaires⁶. Un haut niveau d'exigence est un standard indispensable. Il n'est pas contradictoire avec une approche différenciée, souple et encourageante (en particulier pour les élèves en difficulté de comportement). [ex. : effet + des séquences de cours de 90mn au lieu de 50mn].
 - ⇒ Stress inutile / l'évaluation normative (organisation, fréquence, type, rituels), surtout si elle ne permet pas la remédiation.
 - ⇒ Lien entre le sentiment de justice scolaire et l'évaluation (cf. rejet des élèves « intellos ») : éviter la surcharge, clarté des objectifs, respect des délais, choix des mots sur le bulletin trimestriel, ... Développer une *culture de la sécurité* du parcours de l'élève : possibilité de le guider, de l'assurer, autoriser l'erreur plutôt que de stigmatiser.
 - ⇒ Le sentiment d'appartenance est défini comme « la croyance des élèves dans le fait que les adultes et les pairs à l'école font attention à leur apprentissage autant qu'à eux comme individus. » (Centers for Diseases Control and Prévention, 2009).
 - ⇒ La valorisation des productions des élèves ne fait pas suffisamment partie de la culture scolaire française : seules les productions scolaires standardisées paraissent sérieuses.

5 Adopté en C.A.

6 Quel est le « prix à payer » des établissements scolaires avec de bons résultats académiques et un climat scolaire délétère ou, au contraire, des établissements dont « la paix sociale » elle illusoire en termes d'apprentissage (arrangements avec les exigences scolaires)?

- La création d'un groupe doit se faire autour de valeurs positives, ce qui nécessite une régulation : les valeurs du groupe doivent être édictées par l'adulte et les règles qui en régissent le fonctionnement doivent être répétées régulièrement.

⇒ Tout groupement d'adolescents sans régulation à tendance à s'auto-organiser sur le principe de l'homéostasie (élimination des différences). Pour ne pas être exclus, des élèves se voient assigner à une place particulière qui permet ainsi de ne pas mettre en péril le fonctionnement du groupe : ils deviennent alors des boucs émissaires. Cette organisation est d'autant plus rigide que les adolescents traversent les périodes clés de la construction de leur identité, celles où ils ont le plus besoin de s'affirmer.

- La démocratie et le civisme reposent sur l'éducation. L'école s'est peu à peu refermée sur ce qui est mesurable et standardisé (les résultats scolaires). Un apprentissage des compétences sociales entraîne, sur une période de 3 à 5 ans, une augmentation des résultats scolaires et une diminution de la violence (Cohen 2006, Zins 2004). Les compétences sociales, émotionnelles et éthiques favoriseraient en effet les capacités des élèves à apprendre et résoudre les problèmes de manière non violente⁷.
 - ⇒ **Implique aussi une gouvernance démocratique au niveau des adultes⁸.**
 - ⇒ Développer une expression précise et claire à l'oral.
 - ⇒ Il importe d'autoriser les élèves à parler de ce qu'ils vivent au sein de l'école, y compris à faire part de leurs attentes vis-à-vis des adultes. Les professeurs ne voient souvent que la partie émergée de l'iceberg de l'ambiance et du climat relationnel.
 - ⇒ Formation aux compétences sociales par la responsabilisation (cf. point suivant) : on ne développe son sens des responsabilités qu'en les exerçant. Développer l'autonomie.
 - ⇒ Instances (conseil de vie collégienne/lycéenne, conseil des délégués, conseil de classe, commission éducative ...), dispositifs (heures de vie de classe, débat, médiation par les pairs, ...)
- Lien école – famille : l'école est vécue comme un capital social au sein des communautés. Le développement du lien avec l'école au niveau du jeune lui-même et de sa famille est prédictif de comportements plus sûrs à l'adolescence et même de problèmes de santé moins importants. L'implication des parents des enfants de minorités a été identifiée comme un facteur de réussite scolaire, malgré des éventuelles conditions difficiles. Cercle vertueux lorsque l'enfant se sent supporté tant par la famille que par les enseignants, diminuant la victimisation et les conduites agressives.
 - ⇒ Développer la consultation des familles : reconnaître la voix de chacun.
- Ressources connues par les élèves et les parents (ressources internes, « 119-Allô Enfance en Danger », n° vert 0800 807 010 (problèmes de harcèlement ou de violence à l'école pour les parents et les élèves), n° vert 0800 200 000 (cyberharcèlement)).

⁷ Cf. compétences psychosociales et S.C.C.C.

⁸ « *De même, les réformes ministérielles et la manière de les implanter ont un impact sur le climat scolaire. Notamment dans leur fréquence, leur impréparation, le manque de concertation, d'approche globale... conduisent à l'immobilisme d'un corps enseignant qui n'en peut plus. Il faut changer la manière de changer.* » **(Le climat scolaire, définitions, effets et conditions d'amélioration)**